

propriétaire et le locataire fut rejeté, car il augmentait la charge existante d'une des parties.

Un amendement à un bill proposé en comité et visant à changer la méthode pour lever un nouvel impôt avait, sur la demande de la présidence, été rédigé de façon à ne pas augmenter la charge qui serait imposée à tout individu s'acquittant de l'impôt.»

Il est clair que l'amendement proposé par l'honorable député d'Edmonton-Ouest tend à diminuer la taxe de transport aérien pour certaines personnes et à l'augmenter pour d'autres. Même si l'amendement vise les mêmes contribuables et en théorie du moins, doit fournir exactement le même revenu, il augmenterait toutefois nécessairement la charge fiscale d'une catégorie donnée ou d'un groupe particulier de contribuables. C'est pourquoi l'amendement constitue une infraction à l'initiative financière de la Couronne.

Je me rends compte, et je dois le dire en terminant, qu'il n'est pas facile d'arriver à une conclusion. Je reconnais que le député d'Edmonton-Ouest a étayé sa thèse d'un argument très puissant. Toutefois, après mûre réflexion et avoir considéré tous les aspects de la situation, à mon avis, il serait peu sage que la présidence accepte l'amendement au point de vue de la procédure. J'ai conclu, après avoir étudié les autorités et les précédents que la présidence ne serait aucunement justifiée à accepter l'amendement dans sa forme actuelle.

Le débat reprend sur la motion de M. Gray, appuyé par M. McIlraith,—Que le Bill C-155, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit;

M. Lambert (Edmonton-Ouest), appuyé par M. Bell, propose l'amendement suivant,—Que tous les mots après le mot «Que» soient rayés et remplacés par les suivants:

«le Bill C-155 ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit lu une troisième fois dans six mois à compter de ce jour».

Après débat, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Danforth,	Hees,	MacInnis,
Alexander,	Diefenbaker,	Horner,	MacInnis (M ^{me}),
Baldwin,	Dinsdale,	Howard (Skeena),	MacLean,
Barnett,	Douglas (Nanaïmo-	Knowles (Winnipeg-	Macquarrie,
Beaudoin,	Cowichan-Les	Nord-Centre),	MacRae,
Bell,	Îles),	Knowles (Norfolk-	McCleave,
Bigg,	Downey,	Haldimand),	McCutcheon,
Brewin,	Fairweather,	Korchinski,	McIntosh,
Broadbent,	Flemming,	Lambert	McKinley,
Burton,	Forrestall,	(Edmonton-Ouest),	Mather,
Carter,	Fortin,	Latulippe,	Mazankowski,
Coates,	Gilbert,	Lewis,	Monteith,
Code,	Grills,	Lundrigan,	Moore,
Comeau,	Harding,	MacDonald (Egmont),	Muir (Lisgar),
Crouse,	Harkness,	MacEwan	Nesbitt,